

Part 1 Généralités

1.1 SECTIONS CONNEXES

- .1 Section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 Association canadienne de normalisation (CSA)
 - .1 CAN/CSA-B651-95, Accessibilité des bâtiments et autres installations : règles de conception.

1.3 DESSINS D'ATELIER

- .1 Soumettre les fiches techniques et les dessins d'atelier requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
- .2 Les dessins d'atelier doivent indiquer la dimension et les détails de fabrication des éléments, la nature du matériau de base et du fini des surfaces intérieures et extérieures, les détails des ferrures et des serrures, des dispositifs de fixation et des faux-cadres , ainsi que les détails d'installation des ancrages pour barres d'appui.

1.4 DOCUMENTS/ÉLÉMENTS À REMETTRE À L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Fournir les instructions relatives à l'entretien des accessoires de salles de toilettes et de salles de bains, et les joindre au manuel mentionné à la section 01 78 00 - Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.

1.5 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Trier et recycler les déchets conformément à la section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition.

1.6 MATÉRIEL SUPPLÉMENTAIRE

- .1 Fournir les outils spéciaux requis pour accéder aux accessoires de salles toilettes et de salles de bains ainsi que pour monter et démonter ces derniers, et ce, conformément à la section 01 78 00 - Documents/Éléments à remettre à l'achèvement des travaux.

Part 2 Produits

2.1 MATÉRIAUX ET MATÉRIEL

- .1 Fixations : les vis et les boulons dissimulés doivent être galvanisés à chaud; les fixations apparentes doivent avoir le même fini que les éléments à fixer; les douilles expansibles en fibres, en plomb ou en caoutchouc doivent être conformes aux recommandations du fabricant des accessoires à fixer.

2.2 ACCESSOIRES

- .1 Distributeurs de papier hygiénique : Distributeur de rouleau mural solide, dans une présentation tout métal avec clé et serrure. Fabrication en acier granitisant un maximum de protection contre l'incendie. Rouleau de 13 po. Max. sur axe de 2 ¼ po. de diamètre. Fini : acier inoxydable type 304.

- .1 Produits acceptables : 168S de Frost ou équivalent approuvé par le représentant du ministère.

- .2 Distributeurs de savon : Acier inoxydable de calibre 20, étiré et soudé. Remplissage par le dessus. Bouchon de remplissage à clé. Voyant indicateur de niveau en lucite. Vis de montage invisibles. Capacité 1,1 litre.

- .1 Produits acceptables: 708A de Frost ou équivalent approuvé par le représentant du ministère.

- .3 Poubelles pour serviettes hygiéniques : en Acier inoxydable type 304, calé. 22, fini brossé no 4. Montage en surface, facile à nettoyer et à poser sur tous types de panneaux ou de parois. Couvercle pivotant à fermeture automatique. Fond pivotant, avec verrouillage par cran, pour faciliter le nettoyage et l'entretien. Indication bilingue «Poubelle pour serviettes» gravée sur le couvercle. Dimensions: L203mm x H336mm x P114mm.

- .1 Produits acceptables : 622 de Frost ou équivalent approuvé par le représentant du ministère.

- .4 Barres d'appui : en tube d'acier inoxydable type 304, de 38 mm de diamètre et de 1.2 mm d'épaisseur de paroi, avec collerettes murales de 85 mm de diamètre, à vis apparentes et soudées à la barre tubulaire; fournies avec plaques-supports en acier et accessoires nécessaires; surface de prise moletée; barres et ancrages offrant une clairance de 38mm de mur et pouvant résister à un poids de 408 kg.

- .1 Produits acceptables : 1001-NP24 et 1001-NP36 de Frost ou équivalent approuvé par le représentant du ministère.

- .5 Poubelles : poubelle à montage en surface. Bac entièrement amovible afin de faciliter l'entretien. Ouverture sans couvercle facilite l'accès. Fourni avec support de sac ordinaire. En acier inoxydable cal. 22, entièrement soudé avec fini brossé no 4. L387mm x H611mm x P190mm. Capacité 50 litres.

- .1 Produits acceptables : 326 de Frost ou équivalent approuvé par le représentant du ministère.

- .6 Tables à langer escamotables pour montage en applique: Table à langer en polypropylène durable moulé par injection. Unité montée en surface. Unité équipée d'un vérin pneumatique pour une ouverture et une fermeture contrôlées du lit. Lit fixé au cadre de

montage métallique avec une charnière acier-acier dissimulée. Aucune structure à charnière exposée sur les surfaces intérieures ou extérieures. Unité avec quincaillerie de montage incluse. Additif antimicrobien MicrobanMD incorporé dans la matière plastique de la surface à langer. Conforme aux réglementations ADA lors d'une installation correcte. Lit avec surface à langer concave lisse avec une sangle de sécurité en nylon et deux crochets pour sacs ou sacs à main.

.1 Garantie de 5 ans pour les matériaux et la main-d'œuvre incluant une disposition pour le remplacement suite aux actes de vandalisme.

.2 Produits acceptables : KB200-01 de Bobrick ou produits équivalent par le représentant du ministère.

.7 Miroir : Cadre monobloc en acier inoxydable no. 24 confère de la rigidité à l'ensemble. Fourni avec un fini recuit brillant. Support à trois positions dissimulé et antivandalisme. Miroir de 4 mm d'épaisseur avec fond résistant aux chocs. Panneau de fond entièrement galvanisé. Dimensions indiquées au plan.

.1 Produits acceptables : 941GT de Frost ou équivalent approuvé par le représentant du ministère.

2.3 FABRICATION

.1 Les joints des éléments façonnés doivent être soudés puis lissés à la meule. Des attaches mécaniques ne doivent être utilisées qu'aux endroits approuvés.

.2 Si possible, les surfaces apparentes ne doivent pas comporter de joints.

.3 Les surfaces planes ne doivent pas présenter de distorsions, d'égratignures ni de bosselures.

.4 Les ancrages et les attaches à dissimuler, en métal ferreux, doivent être galvanisés à chaud conformément à la norme CSA G164.

.5 Les éléments doivent être assemblés en atelier et être emballés avec leurs ancrages et leurs garnitures.

.6 Les pièces rapportées et les faux-cadres doivent être livrés au chantier en temps voulu pour leur mise en place, avec les gabarits ainsi que les détails et les instructions concernant leur mise en place.

.7 Les accessoires doivent être fournis avec les plaques d'ancrage et les éléments en acier nécessaires à leur installation sur les poteaux d'ossature murale et sur les éléments de charpente.

Part 3 Exécution

3.1 INSTALLATION

.1 Installer et fixer solidement les accessoires de la façon suivante.

.1 Murs à poteaux : fixer, au moyen de chevilles ou de goujons filetés, les plaques-supports en acier aux poteaux d'ossature avant d'appliquer l'enduit de finition ou de poser les plaques de plâtre.

- .2 Murs existants en enduit/plaques de plâtre : utiliser des boulons à bascule fixés dans les trous percés dans le mur creux.
- .3 Cabines de toilette : utiliser des boulons traversants mâles/femelles.
- .2 Fixer les barres d'appui aux ancrages encastrés fournis par le fabricant des barres.
- .3 Fixer les accessoires à l'aide de vis/boulons inviolables.
- .4 Remplir les appareils distributeurs juste avant la réception définitive.

3.2 LISTES ET TABLEAUX

- .1 Poser les accessoires aux endroits indiqués.
- .2 Distributeurs de papier hygiénique : un par cabine de toilette; hauteur de montage : 750 mm à partir du plancher revêtu.
- .3 Distributeurs de savon automatique : un par salles de toilettes des dames et des hommes.
- .4 Poubelles pour serviettes/tampons hygiéniques : une par cabine, dans les toilettes des dames et la salle de toilette pour personne handicapé; hauteur de montage : 785 mm à partir du plancher revêtu.
- .5 Barres d'appui : deux pour chaque salle de toilette des handicapées; hauteur de montage : 800 mm à partir du plancher; distance à partir du mur arrière : 300 mm; distance à partir du devant du W.-C. : 450 mm.
- .6 Crochets: un par cabine de toilette; hauteur de montage 1400 mm à partir du plancher revêtu. Hauteur de montage pour toilette handicapé : 1000 mm à partir du plancher revêtu.
- .7 Poubelles: une par salle de toilettes; hauteur maximale de montage : 1100 mm à partir du plancher.
- .8 Tables à langer escamotables : une par salle de toilettes; hauteur de montage : 1155 mm à partir du plancher.

FIN DE LA SECTION